



RCS : MONTAUBAN

Code greffe : 8201

Documents comptables

REGISTRE DU COMMERCE ET DES SOCIETES

Le greffier du tribunal de commerce de MONTAUBAN atteste l'exactitude des informations transmises ci-après

Nature du document : Documents comptables (B-S)

Numéro de gestion : 2008 B 00546

Numéro SIREN : 508 424 363

Nom ou dénomination : 3I - INGENIERIE ET INNOVATION INDUSTRIELLE

Ce dépôt a été enregistré le 07/06/2017 sous le numéro de dépôt 1706

Déposé au Greffe le

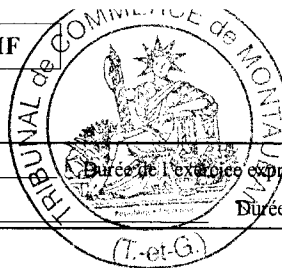
- 7 JUIN 2017

1

BILAN - ACTIF

DGFIP N° 2050 2016

31/706

Formulaire obligatoire (article 53 A
du Code général des impôts)

Désignation de l'entreprise SARL INGENIERIE ET INNOVATION INDUSTRIEL

Durée de l'exercice exprimée en nombre de mois* 12

Adresse de l'entreprise 1 rue JOSEPH MARIE JACQUARD 82000 MONTAUBAN

Durée de l'exercice précédent* 12

Numéro SIRET* 5 0 8 4 2 4 3 6 3 0 0 0 1 0

Néant ☐ *Exercice N clos le,
30/09/2016

				Exercice N clos le, 30/09/2016			
				Brut 1	Amortissements, provisions 2	Net 3	
Capital souscrit non appelé (I)				AA			
ACTIF IMMOBILISÉ*	IMMOBILISATIONS INCORPORELLES	Frais d'établissement *	AB		AC		
		Frais de développement *	CX		CQ		
		Concessions, brevets et droits similaires	AF		AG		
		Fonds commercial (1)	AH		AI		
		Autres immobilisations incorporelles	AJ	91 221	AK	91 221	
		Avances et acomptes sur immobilisations incorporelles	AL		AM		
	IMMOBILISATIONS CORPORELLES	Terrains	AN		AO		
		Constructions	AP		AQ		
		Installations techniques, matériel et outillage industriels	AR	786	AS	786	
		Autres immobilisations corporelles	AT	24 376	AU	18 466	5 909
		Immobilisations en cours	AV		AW		
		Avances et acomptes	AX		AY		
	IMMOBILISATIONS FINANCIERES (2)	Participations évaluées selon la méthode de mise en équivalence	CS		CT		
		Autres participations	CU		CV		
		Créances rattachées à des participations	BB		BC		
		Autres titres immobilisés	BD		BE		
		Prêts	BF		BG		
		Autres immobilisations financières*	BH		BI		
TOTAL (II)			BJ	116 384	BK	110 474	5 909
ACTIF CIRCULANT	STOCKS *	Matières premières, approvisionnements	BL		BM		
		En cours de production de biens	BN		BO		
		En cours de production de services	BP		BQ		
		Produits intermédiaires et finis	BR		BS		
		Marchandises	BT		BU		
	CRÉANCES	Avances et acomptes versés sur commandes	BV		BW		
		Clients et comptes rattachés (3)*	BX	624 337	BY		624 337
		Autres créances (3)	BZ	449 298	CA		449 298
	DIVERS	Capital souscrit et appelé, non versé	CB		CC		
		Valeurs mobilières de placement (dont actions propres :)	CD		CE		
Comptes de régularisation	Disponibilités	CF	3 694	CG		3 694	
	Charges constatées d'avance (3)*	CH		CI			
	TOTAL (III)	CJ	1 077 330	CK		1 077 330	
	Frais d'émission d'emprunt à étaler (IV)	CW					
	Primes de remboursement des obligations (V)	CM					
	Ecarts de conversion actif* (VI)	CN					
TOTAL GÉNÉRAL (I à VI)			CO	1 193 714	IA	110 474	1 083 240
Renvois : (1) Dont droit au bail :			(2) Part à moins d'un an des immobilisations financières nettes :		(3) Part à plus d'un an	CR	
Clause de réserve de propriété : *	Immobilités :		Stocks :		Créances :		

* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032

Formulaire obligatoire (article 53 A
du Code général des impôts)

Désignation de l'entreprise		SARL INGENIERIE ET INNOVATION INDUSTRIEL		Néant ☐ *	
				Exercice N	
CAPITAUX PROPRES	Capital social ou individuel (1)* (Dont versé : 5 000)			DA	5 000
	Primes d'émission, de fusion, d'apport, ...			DB	
	Ecart de réévaluation (2)* (dont écart d'équivalence EK)			DC	
	Réserve légale (3)			DD	500
	Réserves statutaires ou contractuelles			DE	
	Réserves réglementées (3)* (Dont réserve spéciale des provisions pour fluctuation des cours B1)			DF	
	Autres réserves (Dont réserve relative à l'achat d'oeuvres originales d'artistes vivants* EJ)			DG	708 729
	Report à nouveau			DH	
	RÉSULTAT DE L'EXERCICE (bénéfice ou perte)			DI	120 268
	Subventions d'investissement			DJ	
	Provisions réglementées *			DK	
	TOTAL (I)			DL	834 498
Autres fonds propres	Produit des émissions de titres participatifs			DM	
	Avances conditionnées			DN	
	TOTAL (II)			DO	
Provisions pour risques et charges	Provisions pour risques			DP	
	Provisions pour charges			DQ	
	TOTAL (III)			DR	
DETTES (4)	Emprunts obligataires convertibles			DS	
	Autres emprunts obligataires			DT	
	Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit (5)			DU	
	Emprunts et dettes financières divers (Dont emprunts participatifs EI)			DV	
	Avances et acomptes reçus sur commandes en cours			DW	
	Dettes fournisseurs et comptes rattachés			DX	102 051
	Dettes fiscales et sociales			DY	146 190
	Dettes sur immobilisations et comptes rattachés			DZ	
Compte régul.	Autres dettes			EA	500
	Produits constatés d'avance (4)			EB	
TOTAL (IV)			EC	248 742	
Ecart de conversion passif* (V)			ED		
TOTAL GÉNÉRAL (I à V)			EE	1 083 240	
RENVIS	(1)	Écart de réévaluation incorporé au capital		1B	
	(2)	Dont	Réserve spéciale de réévaluation (1959)	1C	
			Ecart de réévaluation libre	1D	
			Réserve de réévaluation (1976)	1E	
	(3)	Dont réserve spéciale des plus-values à long terme *		EF	
	(4)	Dettes et produits constatés d'avance à moins d'un an		EG	248 742
(5)	Dont concours bancaires courants, et soldes créditeurs de banques et CCP		EH		

* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032

Désignation de l'entreprise : SARL INGENIERIE ET INNOVATION INDUSTRIEL						Néant ☐ *		
		Exercice N						
		France		Exportations et livraisons intracommunautaires		Total		
PRODUITS D'EXPLOITATION	Ventes de marchandises*	FA		FB		FC		
	Production vendue	biens * services *	FD		FE		FF	
			FG	632 198	FH		FI	632 198
	Chiffres d'affaires nets *	FJ	632 198	FK		FL	632 198	
	Production stockée*				FM			
	Production immobilisée*				FN			
	Subventions d'exploitation				FO			
	Reprises sur amortissements et provisions, transferts de charges* (9)				FP	26 344		
	Autres produits (1) (11)				FQ	30		
	Total des produits d'exploitation (2) (I)						FR	658 573
CHARGES D'EXPLOITATION	Achats de marchandises (y compris droits de douane)*					FS		
	Variation de stock (marchandises)*					FT		
	Achats de matières premières et autres approvisionnements (y compris droits de douane)*					FU		
	Variation de stock (matières premières et approvisionnements)*					FV		
	Autres achats et charges externes (3) (6 bis)*					FW	99 506	
	Impôts, taxes et versements assimilés*					FX	6 367	
	Salaires et traitements*					FY	307 861	
	Charges sociales (10)					FZ	112 193	
	DOTATIONS D'EXPLOITATION	Sur immobilisations	- dotations aux amortissements*			GA	35 397	
			- dotations aux provisions*			GB		
		Sur actif circulant : dotations aux provisions*		GC				
	Pour risques et charges : dotations aux provisions		GD					
	Autres charges (12)		GE	5				
	Total des charges d'exploitation (4) (II)						GF	561 333
1 - RÉSULTAT D'EXPLOITATION (I - II)						GG	97 240	
opérations en commun	Bénéfice attribué ou perte transférée* (III)					GH		
	Perte supportée ou bénéfice transféré* (IV)					GI		
PRODUITS FINANCIERS	Produits financiers de participations (5)					GJ		
	Produits des autres valeurs mobilières et créances de l'actif immobilisé (5)					GK		
	Autres intérêts et produits assimilés (5)					GL		
	Reprises sur provisions et transferts de charges					GM		
	Différences positives de change					GN		
	Produits nets sur cessions de valeurs mobilières de placement					GO		
	Total des produits financiers (V)					GP		
CHARGES FINANCIÈRES	Dotations financières aux amortissements et provisions*					GQ		
	Intérêts et charges assimilées (6)					GR		
	Différences négatives de change					GS		
	Charges nettes sur cessions de valeurs mobilières de placement					GT		
	Total des charges financières (VI)					GU		
2 - RÉSULTAT FINANCIER (V - VI)						GV		
3 - RÉSULTAT COURANT AVANT IMPÔTS (I - II + III - IV + V - VI)						GW	97 240	

Formulaire obligatoire (article 53 A
du Code général des impôts)

Désignation de l'entreprise <u>SARL INGENIERIE ET INNOVATION INDUSTRIEL</u>		Néant ☐ *	
		Exercice N	
PRODUITS EXCEPTIONNELS	Produits exceptionnels sur opérations de gestion	HA	
	Produits exceptionnels sur opérations en capital *	HB	
	Reprises sur provisions et transferts de charges	HC	
	Total des produits exceptionnels (7) (VII)	HD	
CHARGES EXCEPTIONNELLES	Charges exceptionnelles sur opérations de gestion (6 bis)	HE	
	Charges exceptionnelles sur opérations en capital *	HF	
	Dotations exceptionnelles aux amortissements et provisions	HG	
	Total des charges exceptionnelles (7) (VIII)	HH	
4 - RÉSULTAT EXCEPTIONNEL (VII - VIII)		HI	
Participation des salariés aux résultats de l'entreprise (IX)		HJ	
Impôts sur les bénéfices * (X)		HK	(23 028)
TOTAL DES PRODUITS (I + III + V + VII)		HL	658 573
TOTAL DES CHARGES (II + IV + VI + VIII + IX + X)		HM	538 305
5 - BÉNÉFICE OU PERTE (Total des produits - total des charges)		HN	120 268
RENVOIS	(1) Dont produits nets partiels sur opérations à long terme	HO	
	(2) Dont { produits de location immobilières produits d'exploitation afférents à des exercices antérieurs (à détailler au (8) ci-dessous)	HY	
		IG	
	(3) Dont { - Crédit-bail mobilier * - Crédit-bail immobilier	HP	
		HQ	
	(4) Dont charges d'exploitation afférentes à des exercices antérieurs (à détailler au (8) ci-dessous)	IH	
	(5) Dont produits concernant les entreprises liées	IJ	
	(6) Dont intérêts concernant les entreprises liées	IK	
	(6bis) Dont dons faits aux organismes d'intérêt général (art.238 bis du C.G.I.)	HX	
	(9) Dont transferts de charges	A1	26 344
	(10) Dont cotisations personnelles de l'exploitant (13)	A2	
	(11) Dont redevances pour concessions de brevets, de licences (produits)	A3	1
	(12) Dont redevances pour concessions de brevets, de licences (charges)	A4	
(13) Dont primes et cotisations complémentaires personnelles : facultatives A6 obligatoires A9			
(7) Détail des produits et charges exceptionnels (Si le nombre de lignes est insuffisant, reproduire le cadre (7) et le joindre en annexe) :		Exercice N	
		Charges exceptionnelles	Produits exceptionnels
(8) Détail des produits et charges sur exercices antérieurs :		Exercice N	
		Charges antérieures	Produits antérieurs

* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032

SARL 3I – INGENIERIE ET INNOVATION INDUSTRIELLE

Société à responsabilité limitée au capital de 5 000 €

Siège social : Z.I. NORD - 1, Rue Joseph Marie JACQUARD, MONTAUBAN – 82000

508 423 363 RCS de MONTAUBAN

PROCES-VERBAL DE L'ASSEMBLEE GENERALE ORDINAIRE

REUNIE LE 31 MARS 2017

L'an deux mil dix-sept,

Le 31 mars, à 17 heures,

Les associés de la société 3I – INGENIERIE ET INNOVATION INDUSTRIELLE, société à responsabilité limitée au capital de 5 000 €, divisé en 100 parts de 50€ chacune, se sont réunis en assemblée générale ordinaire annuelle, au siège social de la Société situé ZI NORD – 1 Rue Joseph Jacquard 82000 MONTAUBAN, sur convocation de la gérance.

Il a été établi une feuille de présence, qui a été émargée par chaque associé présent, au moment de son entrée en séance, tant à titre personnel que comme mandataire ; les pouvoirs des associés représentés ont été annexés à la feuille de présence.

L'assemblée est présidée par Madame Sock Lin Diana REMY en sa qualité de gérante non associée. Monsieur Jean Baptiste REMY est désigné secrétaire.

La feuille de présence, certifiée exacte par les membres du bureau, permet de constater que les associés présents ou représentés possèdent 100 parts sociales sur les 100 parts sociales ayant le droit de vote.

L'assemblée, réunissant la totalité des parts sociales composant le capital, est déclarée régulièrement constituée et peut valablement délibérer.

Le Président rappelle que l'assemblée est appelée à délibérer sur l'ordre du jour suivant :

- Lecture du rapport de gestion établi par la Gérance
- Approbation des comptes de l'exercice clos le 30 septembre 2016 et quitus à la gérance,
- Approbation des charges non déductibles,
- Affectation du résultat de l'exercice,
- Lecture du rapport spécial de la Gérance sur les conventions visées à l'article L 223-19 du code de commerce et approbation des dites conventions,
- Questions diverses,
- Pouvoirs pour l'accomplissement des formalités.

Le Président met à la disposition des membres de l'assemblée :

- La feuille de présence, les pouvoirs des associés représentés et la liste des associés
- Les comptes annuels arrêtés au 30 septembre 2016
- Le rapport de gestion établi par la Gérance
- Le rapport spécial sur les conventions visées à l'article L 223-19 du Code de commerce établi par la Gérance
- Le texte des résolutions soumises à l'assemblée

Le Président déclare que les documents et renseignements prévus par les dispositions législatives et réglementaires ont été adressés aux actionnaires et au commissaire aux comptes ou tenus à leur disposition au siège social pendant le délai fixé par lesdites dispositions.

Il est ensuite donné lecture à l'assemblée :

- Les comptes annuels arrêtés au 30 septembre 2016
- Le rapport de gestion établi par la Gérance
- Le rapport spécial sur les conventions visées à l'article L 223-19 du Code de commerce établi par la Gérance
- Le texte des résolutions soumises à l'assemblée

Cette lecture terminée, le Président déclare la discussion ouverte.

Personne ne demandant la parole, le Gérant met successivement aux voix les résolutions suivantes :

PREMIERE RESOLUTION

L'Assemblée Générale, après avoir entendu le rapport de la gérance sur les comptes annuels, approuve les comptes annuels arrêtés au 30 septembre 2016 tels qu'ils lui ont été présentés, ainsi sur les opérations traduites dans ces comptes et résumées dans ces rapports.

Cette résolution est adoptée à l'unanimité.

DEUXIEME RESOLUTION

En application de l'article 223 quater du Code général des impôts, l'Assemblée Générale prend acte que les comptes de l'exercice écoulé ne prennent pas en charge de dépenses non admises dans les charges déductibles au regard l'article 39-4 du Code général des impôts.

Cette résolution est adoptée à l'unanimité.

TROISIEME RESOLUTION

L'Assemblée Générale, après avoir constaté sur les comptes annuels de l'exercice font apparaître un bénéfice de 120 268.22 €, décide d'affecter le résultat de la manière suivante :

- Affectation au poste « autres réserves » 120 268.22 €

Cette résolution est adoptée à l'unanimité.

QUATRIEME RESOLUTION

L'Assemblée Générale, après avoir entendu la lecture du rapport spécial sur les conventions visées par l'article L. 223-19 du Code de commerce, et statuant sur ce rapport, approuve successivement chacune des conventions qui y sont mentionnées.

Chaque intéressé n'ayant pas pris part au vote de la convention le concernant, cette résolution est adoptée à l'unanimité des autres associés présents ou représentés.

CINQUIEME RESOLUTION

L'assemblée ordinaire des associés donne tous pouvoirs au porteur d'un original, d'une copie ou d'un extrait du procès-verbal de la présente Assemblée, pour accomplir toutes les formalités nécessaires.

Cette résolution est adoptée à l'unanimité.

L'ordre du jour étant épuisé et personne ne demandant plus la parole, le Président déclare la séance levée.

De tout ce que dessus, il a été dressé le présent procès-verbal qui a été signé après lecture par la gérante, le président de séance et les associés ou leurs mandataires.

La Gérance
Diana SOCK LIN REMY

